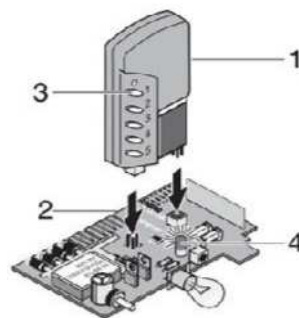


## PROGRAMMATION D'UNE TELECOMMANDE

### MODELE : SOMMER 4050

Avant toute utilisation, il est indispensable de programmer votre nouvelle télécommande. Il est possible de programmer votre nouvelle télécommande SOMMER avec votre ancienne télécommande déjà programmée ou avec le récepteur de votre installation.



#### Programmation à l'aide de votre télécommande déjà programmée

1. Veuillez ouvrir le boîtier de votre ancienne télécommande déjà programmée ainsi que celui de votre nouvelle télécommande à programmer (dessin ci-dessus à gauche) et reliez-les sur leurs côtés. Les diodes de vos 2 télécommandes s'allument.
2. Appuyez maintenant sur le 1<sup>er</sup> bouton que vous souhaitez programmer sur votre nouvelle télécommande et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la diode de votre ancienne télécommande s'éteint, puis relâchez ce bouton.
3. Répétez cette étape pour le 2<sup>ème</sup> bouton que vous souhaitez programmer, puis refermez les boîtiers.
4. Votre nouvelle télécommande est programmée.

#### Programmation avec le récepteur de votre motorisation

1. Coupez le courant de votre installation, puis ouvrez le boîtier du récepteur installé tout près du portail.
2. Branchez votre nouvelle télécommande sur la platine du récepteur (dessin ci-dessus à droite). La diode du récepteur s'allume.
3. Appuyez maintenant sur le 1<sup>er</sup> bouton que vous souhaitez programmer sur votre nouvelle télécommande jusqu'à ce que la diode du récepteur s'éteigne.
4. Répétez cette étape pour le 2<sup>ème</sup> bouton que vous souhaitez programmer, puis veuillez attendre encore 10 secondes.
5. Débranchez votre télécommande et refermez le boîtier du récepteur avant de tester votre nouvelle télécommande.

#### REMARQUES:

- L'opération de programmation peut provoquer l'ouverture de votre portail. Par conséquent et afin d'éviter tout accident, nous vous recommandons de programmer votre nouvelle télécommande à l'intérieur de votre garage.
- Une pile usagée contient des substances polluantes et ne doit pas être mélangée aux ordures ménagères. Pour son élimination, veuillez respecter la réglementation locale en vigueur.